



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2023

Salle du Sagittaire à MOUANS-SARTOUX

Etaient présents :

Chantal Martucci, Dominique Save-Guyot, Jean-Marie Lasoret, Michelle Messin, Gabrièle Rau, Jean Moreau, Jean-Marc Gustave, Claude Francart, Jean Doussy, Patrick Funel, Alberto Bendelac et Gérald Clement.

Etaient excusés :

Michèle Aschéri, Michelle Mosnier.

1 - Adoption du PV du CA du 13 juin 2023 à Nice

Le procès-verbal du CA du 13 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

2 – Les nouveaux adhérents

Au total, 6 nouveaux DDEN :

Mme Renée MARRO, Mme Catherine PETITOT Mme Laure MONTAGNER pour la Délégation de Grasse/Val de Siagne ;

M. Joel MATHIEU sur Vence, dépendra de la délégation de Nice ;

Mme HIEBLOT Candidature sur la délégation de Cannes ;

Mme Florence COUTANT sera nommée sur deux écoles de Mandelieu La Napoule.

NB : Lors de la nomination, l'IA inscrit la délégation, les Présidents de Délégations peuvent ensuite modifier les affectations au sein de leur(s) circonscription(s) en informant l'IEN concerné, l'UD06 et le Maire de la commune.

3 - Informations sur les délégations :

5 Délégations ont un fonctionnement « satisfaisant ou assez satisfaisant »

- Grasse Val de Siagne :

3 nouveaux DDEN depuis juin dont 1 en attente de nomination de l'IA

Réunion du bureau de l'UL mardi 21 novembre.

67 écoles sont couvertes par un DDEN. Les contacts avec les IEN sont réguliers, ainsi qu'avec les différentes communes. Parmi les actions on peut noter :

- Dotation d'un livre par école maternelle et élémentaire ;
- Diffusion d'un bulletin transmis aux Maires, Directeurs et DDEN des deux circonscriptions, le dernier en mai, habituellement en janvier.

Concernant l'enquête fédérale sur la restauration et la pause méridienne, du fait qu'il y a 3 volets (EN - parents d'élèves – Communes (mairies), Michelle MESSIN propose de charger deux DDEN par commune importante pour récupérer les informations du questionnaire et de transmettre 1 questionnaire à l'APE de chaque école.

Elle informe l'assemblée sur le questionnaire relatif au harcèlement transmis aux DDEN de la Délégation ainsi que l'évaluation qui a eu lieu dans 3 écoles de GRASSE mais dont les résultats ne sont pas encore

diffusés.

Festival du livre de Mouans-Sartoux : Le Bilan est mitigé néanmoins le contact avec les enfants et les parents d'élèves est positif. Il est apparu préférable pour l'avenir d'être positionné dans l'espace-« Associations » fréquenté par des adultes plutôt que celui « Jeunesse » .

Il est décidé en outre de participer au prochain forum des associations, toujours au titre de l'UD. Chantal MARTUCCI s'occupera des modalités de réservation et d'organisation.

- **Cannes :**

5 DDEN actuellement et bientôt 6. Claude FRANCCART fait savoir que la MAIF peut mettre à disposition des DDEN une salle de réunion d'une capacité d'une quinzaine de personnes sur Nice, Place Jean MOULIN.

- **Carros :**

8 DDEN couvrent 13 écoles. La circonscription risque de perdre des classes suite à la tempête Alex, le moratoire n'étant plus d'actualité pour l'année 2024.

- **Nice-La Trinité :**

Pas de nouveauté, l'effectif DDEN est stable :142 écoles pour 13 DDEN, 30% des écoles sont couvertes.

1 nouveau DDEN sur Vence rattaché à la délégation de Nice et une démission : Hervé DUPONT.

Concernant la baisse des effectifs DDEN, Gérald CLEMENT intervient pour proposer d'interroger l'IA sur les départs en retraite des Directeurs(trices) et des enseignants. Bien que délicate au regard du RGPD la proposition est retenue mais la réponse n'est pas garantie. Contact sera pris avec Mme KLEIN.

Il est fait état d'un travail sur Jean MOULIN, distribué par la Ville aux CM2 dont la coordinatrice est une IEN Honoraire.

Commission des menus : 2 réunions - La parole du DDEN est entendue. A titre d'information, cela représente 26 000 élèves et 10 000 pour les accueils matinaux, dont 800 gratuits – 1 tonne de légumes par jour.

Point noirs : Difficulté à gérer la pause méridienne et le handicap par rapport à la légalité. Problèmes pour trouver du personnel pour la pause méridienne.

Le Maire de Nice a instauré un CDDF (Conseil des Droits et Devoirs des Familles) qui intervient notamment dans le cadre de l'absentéisme et du décrochage scolaire (les parents sont convoqués devant le Conseil) Le Maire souhaite étendre le dispositif actuellement présent pour les collèges, aux CM1-CM2.

- **Menton :**

Pas d'information récente, 7 DDEN, La trésorerie fonctionne. Gabrièle RAU demandera les dates des réunions des AT.

- **St André-la-Roche : Pas de délégation**

Plus que 2 DDEN : Robert GIUGE et Charlotte PEYRAUD. Il est proposé d'inviter ces deux DDEN aux réunions de Nice.

- **Cagnes : Pas de délégation**

2 DDEN à jour de leur cotisation, Hélène GAGNAIRE et Michelle MOSNIER.

5 DDEN n'étant pas à jour de leur cotisation depuis plusieurs années et en application des décisions de la Fédération nationale, un courrier postal a été envoyé à : Monique CESARINI, Michèle CONSTANT, Marie-Lorraine GAUCHER, Angèle GIOBERGIA, Marilou HECKER, pour leur signifier qu'à compter du 31 octobre 2023, elles ne feraient plus partie de l'UD 06. Elles restent toutefois DDEN à titre individuel ayant été nommées par l'Inspecteur d'Académie-DASEN. Copie de ces courriers ont été transmises à l'IA. Une seule réponse est parvenue au Président, celle de Monique CESARINI qui a déposé sa démission de DDEN qui a été envoyée à l'IA.

- **Antibes : Pas de délégation**

2 DDEN : Jocelyne CAMATE (Toutes les écoles de BIOT) et Aline MIANO (école sur Roquefort –les-Pins) Cette dernière, se trouvant un peu « isolée », pourra être invitée aux réunions de la Délégation de GRASSE/Siagne.

Il sera proposé la dissolution de l'association des DDEN d'ANTIBES lors de la prochaine Assemblée générale.

- **Vence : Pas de délégation :**

3 DDEN : Dominique SAVE-GUYOT, Joël MATHIEU, tous les deux rattachés à la délégation de Nice et Michel MARY, rattaché à la délégation de GRASSE.

4-Le point financier : :

➤ **La situation des comptes :**

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 13 juin 2023, le trésorier départemental a :

- clôturé les comptes courant de Carros, Vence et Antibes et Saint-André de la Roche, portant le solde actuel à **5 193,61 €** (y compris les montants des comptes courants précités clôturés qui DEMEURENT FLECHES).

- effectué un virement de 4 000 € sur le Livret d'épargne de l'UD DDEN 06, portant son montant de 8 813,36 € à **12 813,36 €**.

Les Associations locales de Cannes, Grasse, Menton et Nice gardent, quant à elles, leur comptabilité propre.

➤ **Le rescrit fiscal** : une nouvelle procédure nationale a été adoptée. Le national s'occupe de la partie fiscale des 20 € (10 € de cotisation et 10 € de la revue « Le délégué ») et enverra directement les imprimés à chaque adhérent à jour de sa cotisation. Pour le reste de la cotisation, c'est l'Union Départementale qui est chargée d'envoyer l'imprimé « Cerfa » aux adhérents (14€ + les frais de déplacement ci-dessous).

Claude FRANCCART transmettra le document relatif aux frais à chaque DDEN.

2 types de documents :

- Au titre des frais engagés dans le cadre de l'UD 06 ;

- Au titre des frais engagés par chaque DDEN dans le cadre des délégations -AL- (quand celles-ci existent, sinon le document renseigné sera directement transmis au trésorier de l'UD).

A noter que pour Grasse, en vue de l'élaboration du budget de l'AL, le calcul de la valorisation des heures passées est fait par Chantal. Michelle MESSIN devra donc indiquer aux DDEN de sa délégation recevant le document des frais AL par Claude FRANCCART que la dernière page (page3) relative à l'évaluation du temps passé n'est pas à renseigner.

Une demande de rescrit auprès des services fiscaux du département, a été effectuée par Chantal MARTUCCI trésorière adjointe, afin d'être en règle et conforter notre reconnaissance d'Utilité Publique.

➤ **Cotisations 2024 :**

La cotisation se compose de : 20 € pour la Fédération, 14 € pour l'UD06 et 1 ou 2 € selon la délégation, soit 35 ou 36 €.

Revue "Le Délégué" : La liste a été transmise par le trésorier à la fédération soit 62 DDEN ayant payé la cotisation et 33 "amis". Les 6 nouveaux DDEN recevront le Délégué.

5 – Calendrier 2023-2024 : dates des AT et AG locales :

Assemblées Trimestrielles :

NICE : a eu lieu le 16 novembre 2023 ;

CANNES : a eu lieu le 13 novembre 2023 ;

GRASSE : aura lieu le 8 décembre 2023 ;

CARROS : A définir ;

MENTON : A définir.

6 – Organisation de l'AG Départementale 2024 :

La Délégation de GRASSE-Val de Siagne est chargée de l'organisation de l'AG départementale 2024.

Les dates proposées sont les suivantes :

- Samedi 23 mars 2024 ou samedi 6 avril 2024 si le weekend est retenu ;
- Vendredi 22 mars 2024 ou mardi 26 mars 2024 si la semaine est retenue.

Le choix dépendra des conditions de disponibilité et de cout proposés (WE ou semaine) par le lieu d'accueil. Chantal MARTUCCI se propose de contacter et négocier avec le Centre de vacances "Les Cèdres" à GRASSE.

7 – Site de l'UD :

Un groupe de travail, constitué de Gabrièle RAU, Jean DOUSSY et Claude FRANCCART, proposera des modifications afin de revoir les rubriques et leur organisations sur le site de l'UD. Une visioconférence se tiendra le mercredi 17 janvier 2024 à 14h00.

8 - Concours nationaux :

Deux écoles ont été remarquées par leur travaux réalisés dans le cadre du concours : « Samuel Paty Se construire citoyen » et l'UD a valorisé ces 2 écoles : -St Philippe élémentaire à Nice et la maternelle de St Antoine à Grasse qui a obtenu une « mention spéciale ». Une délégation de DDEN a remis les récompenses à l'école St Philippe le lundi 19 juin et Gabrièle RAU s'est rendue le 3 juillet à l'école de St Antoine avec la Présidente de la délégation de Grasse, Michelle MESSIN.

Le nombre important de sollicitations des écoles à des concours divers ne favorise pas une implication de leur part à ce type de concours.

9 - Rapports de visites 2023 :

Une visio a eu lieu le 6 novembre au cours de laquelle des propositions d'aménagement du canevas de rapport de visite ont été formulées (suppression des rubriques Covid et Transport scolaire, suppression de la séparation Commune/Etat, rajout pause méridienne, etc.)

Jean DOUSSY transmettra le nouvel imprimé le jeudi 23 novembre.

La date limite de transmission des rapports de visites aux Maires, aux IEN et aux Présidents(tes) de Délégations est fixée au 26 janvier 2024.

10 - Formation :

➤ Formation des nouveaux DDEN : Jean DOUSSY interrogera les Pdt(tes) de Délégation qui transmettront la liste des nouveaux DDEN. Jean-Marc GUSTAVE proposera des dates et un lieu selon

l'importance de l'effectif grassois/niçois.

- Formation pour tous les DDEN : Gabrièle RAU a transmis les coordonnées du référent "Sécurité" de l'IA, M. Éric JEANJEAN et du référent "Risques Majeurs", M. Nicolas KOPTEF à Jean-Marc GUSTAVE qui les contactera afin d'organiser une table ronde ou une conférence sur ces thèmes au cours du premier trimestre 2024.

11 – Date du prochain CA :

Le prochain CA aura lieu le **Vendredi 8 mars à 13h30 à MOUANS-SARTOUX.**

12 – Questions diverses :

- Proposition de loi du sénateur Max Brisson :

Cette loi sera à l'étude à l'Assemblée nationale en 2024. Le projet consiste en une territorialisation des Établissements scolaires : l'extension des possibilités offertes aux Établissements publics et aux écoles de devenir elles-mêmes des établissements publics dans le cadre de la décentralisation territoriale est à suivre de très près.

- Enquête restauration scolaire -pause méridienne :

Enquête « Pause méridienne » : une note sera envoyée à chaque président pour appuyer la diffusion de l'enquête et donner le lien sur le site

- Demande de flyers et banderole :

Claude FRAN CART, à l'origine du premier flyer, et Chantal MARTUCCI sont chargés de fournir un devis pour l'impression de flyers et l'acquisition d'une banderole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

* *
*

Jean MOREAU Président
UD DDEN 06
Tél : 0680901182
Email : jmoreaunice@numericable.fr

Gabrièle RAU Secrétaire générale
UD DDEN 06
Tél : 0612593316
Email : gabriele.rau@hotmail.fr

Site web : www.dden.fr